



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS
Finances publiques
Deux-Sèvres



COMMUNIQUE DES ELUS DE SOLIDAIRES, UNSA/CFTC, CFDT, FO et CGT des Finances Publiques

CTL du 24 MARS 2017

Les élus de SOLIDAIRES, UNSA/CFTC, CFDT, FO et CGT Finances Publiques, ne se rendront pas à la convocation du comité technique paritaire des Deux-Sèvres du 24 mars 2017 dont l'ordre du jour prévoit, entre autres, l'approbation du règlement intérieur du CTL.

En effet, nous ne pouvons qu'exprimer notre profonde colère face à l'attitude provocatrice de l'administration qui a décidé unilatéralement une réduction drastique des moyens alloués aux élus, nationaux et locaux.

Tant sur la méthode que sur le fond, il est inacceptable de remettre en cause des acquis fondamentaux en matière de droit syndical et de respect des représentants syndicaux et des élus des personnels.

C'est d'autant plus intolérable en cours de mandat !

Cet acte est une volonté délibérée de saborder le dialogue social. Les organisations syndicales n'auront plus les moyens de défendre les agents et donc d'exercer correctement leur mandat tant au niveau local que national.

Les élus des organisations syndicales SOLIDAIRES, UNSA/CFTC, CFDT, FO, CGT Finances Publiques, attachés au respect de la démocratie, du droit syndical, tout comme à la défense individuelle des agents dans un cadre collectif, condamnent sans appel cette situation imposée par la Direction générale.